

Description

Le diacre catholique (du grec «diakonos»: serviteur) exerce un ministère d'accueil et de service liturgique et caritatif auprès des communautés, et plus particulièrement des plus pauvres. Fortifié par le sacrement de l'ordre, il a pour mission de rappeler à toute l'Eglise qu'elle est appelée à être "diaconale", c'est-à-dire en service. Ce service qui est indissociablement service de Dieu et des hommes manifeste l'amour de Jésus-Christ pour tous les êtres humains. On dit souvent du diacre qu'il est un homme du "seuil", à la charnière entre l'Eglise et le monde.

Leurs principales activités consistent à:

Service de la charité

- manifester le lien entre la table du Corps du Christ et la table des pauvres (accueil, entraide, visites et aide auprès des marginaux, des pauvres, des malades, des réfugiés, etc.);

Service de la Parole du Christ

- donner accès à la Parole du Christ par la proclamation de l'Evangile, l'enseignement biblique, le catéchisme, l'aumônerie, la prédication, les groupes de réflexion;
- dialoguer avec des personnes de convictions ou d'avis différents;

Service de la liturgie

- assister l'évêque et le prêtre à la célébration de l'Eucharistie;
- participer au ministère de célébration, d'animation et de préparation aux sacrements (baptêmes, mariages) ainsi qu'aux funérailles, etc., avec une attention particulière à ceux qui sont les plus éloignés des structures de l'Eglise.

Environnement de travail

On doit reconnaître l'existence de types diaconaux différents et complémentaires: certains diacres sont engagés dans la pastorale ordinaire des communautés ou des secteurs, en étroite collaboration avec les prêtres (par exemple, aumônerie dans un établissement scolaire ou médico-social, dans une prison, etc.); d'autres sont orientés vers les services caritatifs, sociaux ou administratifs de l'Eglise (travail pour Caritas ou l'Action de Carême, dans un office social ou syndical, un organisme d'aide au développement, une institution éducative, un service d'information, etc.); d'autres encore exercent la diaconie en plein monde, en gardant leur profession civile, avec un souci prioritaire d'évangélisation des plus pauvres et des plus lointains. Ils essaient de susciter en eux le désir d'entreprendre une vie de communauté humaine et évangélique.

Dans la pratique actuelle de l'Eglise catholique romaine, le diaconat dit "permanent" n'est pas exercé par les femmes, mais il s'adresse à des hommes célibataires (25 ans au moins) ou mariés (35 ans au moins), sous certaines conditions d'engagement personnel et familial.

Formation

La formation de diacre est organisée par les diocèses.

Lieux

- variables, selon les diocèses.

Durée

- 3 à 5 ans.

Pour la formation, il s'agit de distinguer:

- les diacres permanents "en milieu professionnel", qui conservent leur profession antérieure et reçoivent une formation théologique (parcours diaconal), adaptée à leur disponibilité, qui les prépare à une forme de "pastorale du seuil" comme témoins sacramentels de l'Evangile dans différents milieux sociaux ou culturels et ecclésiaux.
- les diacres permanents "en pastorale" qui exercent leur profession en milieu ecclésial, comme agents pastoraux. A cette fin, ils doivent, en plus du parcours diaconal, bénéficier d'une formation théologique plus étoffée (université ou IFM).

Conditions d'admission

- parrainage par une paroisse;
- parcours de discernement;
- consentement de l'épouse pour les personnes mariées.

Le candidat au diaconat doit avoir 25 ans s'il est célibataire, 35 ans s'il est marié. Une fois ordonné, le diacre ne peut pas se marier ou se remarier.

Titre obtenu

- le diacre, comme le prêtre et l'évêque, reçoit, à titre officiel et permanent, l'ordination au diaconat.

Contenu

- approfondissement spirituel (lectures, réflexion en groupe, retraites, accompagnement personnel, etc.);
- formation théologique, biblique et éthique (selon la formation antérieure des candidats) en collaboration avec diverses institutions comme l'Institut romand de formation aux ministères (IFM);
- formation pastorale générale, théorique et pratique en vue d'un projet diaconal spécifique.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Conviction religieuse
- Désir d'aider les autres
- Disponibilité
- Facilité de contact
- Écoute et compréhension d'autrui
- Discrétion

Perspectives professionnelles

L'ordination au diaconat peut aussi être une étape préalable vers le sacerdoce du prêtre (pour les célibataires seulement).

La plupart des diacres permanents sont mariés et ont des enfants; ils continuent à exercer leur profession comme tout laïc. D'autres, moyennant une formation plus complète, peuvent être appelés à exercer un ministère "professionnel" en Eglise.

Perfectionnement

Les diacres catholiques peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours, séminaires, rencontres organisés par différentes institutions comme l'IFM, le Centre catholique romand de formation permanente (CCRPF) ou les diocèses.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- animateur socioculturel HES/animatrice socioculturelle HES
- assistant pastoral/assistante pastorale
- assistant social HES/assistante sociale HES
- diacre protestant/diacre protestante
- pasteur UNI/pasteure UNI
- prêtre/prêtre
- théologien UNI/théologienne UNI

Adresses

Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE)
Rue de l'Hôpital 11
1700 Fribourg
Tél.: 026 322 82 15
<http://ccrfe.ch>

Centre pastoral du Jura
Rue des Têxérans 10
2800 Delémont
Tél.: 032 421 98 88
<http://www.jurapastoral.ch>

Centre romand des vocations (catholique)
c/o Nathalie Thétaz
Secrétariat
1006 Lausanne
Tél.: 021 616 27 68
<http://www.vocation.ch>

Diocèse de Sion
Rue de la Tour 12
Case postale 2124
1950 Sion 2
Tél.: 027 329 18 18
<http://www.cath-vs.ch>

Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg
Rue de Lausanne 86
Case postale 240
1701 Fribourg
Tél.: 026 347 48 50
<http://www.diocese-igf.ch/>